

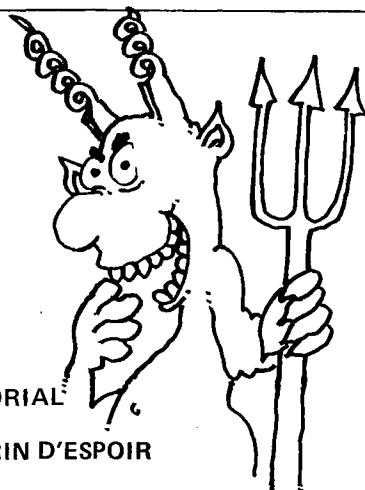
Journal d'information et d'opinion des
étudiants romands

Organe de liaison de l'Union nationale
des étudiants de Suisse (UNES) en
Romandie.

Publié par les E.E.R. c/o Agépoly
1015 Lausanne
(Tél. 021/47 20 95 le matin et
26 82 01 l'après-midi)

Rédacteur responsable :
Luc Recordon.
Tirage : 5'000 exemplaires.

unes - presse



EDITORIAL

UN BRIN D'ESPOIR

Pour agrémenter les longues soirées d'été, pour oublier la chaleur des salles de cours, nous vous proposons une petite ouverture. C'est en effet la première fois que l'Unes-Presse a la chance d'être présent hors des saintes salles et corridors des "Hautes Ecoles" romandes, de s'ouvrir à une réalité souvent ignorée des étudiants : celle des 40 heures par semaine, des trois semaines de vacances et de la paye calculée au plus juste. Malheureusement, les "intellectuels(elles)" restent trop plongés dans leurs livres et leurs théories pour réussir à communiquer avec leurs collègues apprentis. Il est nécessaire de réapprendre à se respecter mutuellement, pour être prêts à lutter ensemble le moment venu. Et cela ne saurait tarder : les conditions de formation sont en danger. Pas de convention collective pour les apprentis, malgré une "nouvelle" loi qui fait le jeu des patrons, des examens toujours plus sélectifs pour les étudiants, examens qui ont pour but de restreindre l'accès aux universités. Les étudiants se tourneront alors vers d'autres branches, prenant la place de gens n'ayant pas de maturité. C'est une vieille chanson, certes, mais c'est justement maintenant qu'il s'agit d'apprendre à se connaître, de trouver un langage commun pour lutter contre l'apathie.

Le Festival des Jeunes est un premier pas qui doit être suivi d'actions pratiques. Alors ? Réveillez-vous, que diable, un peu d'imagination n'a jamais fait de mal, même si parfois on croit que c'est interdit en Suisse. Ajoutez deux décis d'optimisme et le brin d'espoir du printemps fleurira. Si ça ne vous donne toujours pas envie de sortir de votre solitude, créez votre propre journal pour nous faire savoir ce qui ne va pas !

Laurent DUVANEL

FESTIVAL - DROITS DES JEUNES

Samedi 14 et dimanche 15 juin 1980
à SAUVABELIN - LAUSANNE

avec en permanence la participation de diverses organisations de jeunes (dont l'UNES) et :

- | | | |
|--------------------------|------------------|-------------|
| - stands | - débats | - théâtre |
| - expos | - ateliers | - spectacle |
| - films | - coin d'enfants | - boissons |
| - montages audio-visuels | - scène libre | - bouffe |

PROGRAMME

● LE SAMEDI

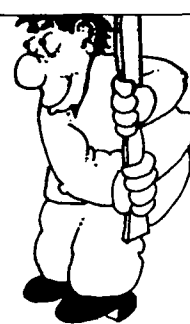
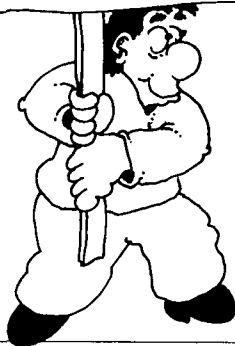
Début à 16 h.
Alraum
"The Tour infernale" par le
Centre de loisirs du Grand-Saconnex
Le Jeune Théâtre de Meyrin

● LE DIMANCHE

Les apéros; blues-band
Superbouffe
Débat-résolution
Zéro-heroes, rock
Fin à 18 h.

Accès en bus (no 16) et facile pour les handicapés.
Il est possible de dormir sur place.

Entrée libre et concerts à fr. 5.--



NUMERO SPECIAL pour le FESTIVAL DROITS DES JEUNES

SOMMAIRE

- Editorial, par Laurent Duvanel
- Politique de l'éducation :
 - La lancinante question des débouchés, par Luc Recordon
 - Les femmes à l'uni ! Hé bien quoi ? par Marianne Müller
 - Qui doit payer les études, l'apprentissage ou la formation professionnelle en Suisse ? par Luc Recordon
 - Brèves nouvelles
- International :
 - La Tanzanie sur la voie du socialisme ? (2e partie) par Jean-Claude Métraux
 - De ci, de là
- Des Unis :
 - Etudiants sans maturité : l'expérience genevoise, par Guy Mettan
 - Journée d'action à Berne, par Marianne Müller
 - Un bravo au gouvernement genevois, par le Comité exécutif de l'UNES
 - Bruits de cafèt
- Libre opinion :
 - Procès apolitique, procès fantôme, par Stephan Anderegg

LA LANCINANTE QUESTION DES DEBOUCHES

Ce n'est pas d'hier que les mouvements d'étudiants mettent sur le tapis la question des "débouchés offerts par la formation universitaire", sans arriver du reste à mieux que des explications partielles. Ne prétendant pas régler le problème, je voudrais tout de même ici contribuer à le poser correctement, car il me paraît qu'on le prend bien souvent à l'envers.

Se demander ce qu'offrent nos formations, universitaires ou non d'ailleurs, c'est présupposer que la lutte contre le chômage est de la responsabilité de l'institution de formation. Or, il est bien connu que les estimations **quantitatives** se révèlent difficiles : la plupart des tentatives de prévoir les besoins de l'économie et de la société en personnel se sont heurtées et se heurtent à l'extrême variabilité et au grand nombre des facteurs à prendre en considération. De plus ces calculs se fondent toujours sur des scénarios qui exigent chacun plusieurs choix politiques, sur lesquels intérêts et politiques s'affrontent. Doit-on s'embarquer dans une nouvelle "conception globale" de la formation, après celle de l'énergie, des transports et des médias ? A observer les difficultés rencontrées par la CUS (Conférence universitaire suisse) pour répartir d'année en année les places d'études en médecine, on se surprend à douter de l'efficacité de ce genre d'organismes.

Non, vraiment, je me convaincs chaque jour un peu plus que les choix à opérer sont urgents, qu'ils **concernent chacun** et ne peuvent plus être laissés aux bons soins des "milieux concernés", incompetents pour y procéder. L'augmentation du nombre de nos médecins, par exemple, est certainement souhaitable, mais ne saurait faire l'objet d'une décision limitée; elle doit s'inscrire dans le cadre d'une révision de la politique de la santé qui réponde à des nécessités aussi diverses que la baisse des coûts par la coordination des moyens, l'"humanisation" des soins (et du travail) médicaux par augmentation du personnel, et j'en passe. Il n'est nullement exclu que les membres de l'université jouent un rôle important dans de tels débats, non pas seuls faisant leur "petite cuisine" dans leur coin, mais publiquement. A eux sans doute même de **lancer la discussion**, ce qu'ont fait du reste certains d'entre eux dans des livres récents*. A d'autres d'user d'autres voies, de l'initiative et du référendum par exemple, cantonaux aussi bien que fédéraux, pour continuer le mouvement.

En revanche s'il est un secteur où l'université peut elle-même agir, c'est celui des choix **qualitatifs**, c'est-à-dire notamment des plans d'études, de la formation continue et du recyclage. Devant les aléas des prévisions, il importe de garder **ouvertes et larges** les possibilités professionnelles de chacun; pour éviter un chômage immédiat à la sortie de l'université par manque de connaissances précises, il faut néanmoins pouvoir s'ini-

POLITIQUE DE L'ÉDUCATION LES FEMMES A L'UNI ? HE BIEN QUOI ?

Il est de bon ton de nos jours de prendre en considération les problèmes des femmes. On leur accorde volontiers qu'elles sont en butte à de multiples difficultés, qu'elles sont plus touchées que leurs collègues par certaines règles, certaines lois et autres conditions d'examen. C'est certainement juste. Particulièrement à l'uni, où cette discrimination n'est pas évidente au premier abord, les étudiantes se trouvent confrontées aux mêmes préjugés, aux mêmes mécanismes de discrimination que les femmes dans la société : on ne prend pas leur volonté d'étudier au sérieux.

Ainsi, il a été prouvé que déjà au niveau du gymnase, il y a moins de jeunes filles sur les bancs préparant à la maturité. Curieux, non ? Surtout qu'elles finissent la scolarité obligatoire avec de meilleures moyennes que leurs camarades. Si on

tier en cours d'études à quelques **branches spécialisées**, orientées vers un véritable "métier". Là le combat est et demeure rude pour qu'aucun de ces deux pôles n'attire à lui toutes les faveurs de ceux qui mettent sur pied les plans d'études. De même faut-il lutter pour des études post-graduées qui ne soient pas une simple prolongation des études "normales", sous-payées (ou non payées) et sélectives.

Venons-en au terme de ces réflexions en parlant un peu de commentaires qu'a suscités l'enquête publiée en avril dernier par l'OFIAMT (voir encadré). Elle confirme que certains "statuts" en Suisse sont objectivement discriminatoires dans la recherche de travail : ceux de Romand (1), de femme (2), d'étranger (3) et de diplômé en lettres ou en sciences humaines (4). Ces statuts ne sont pas indépendants les uns des autres, car par exemple les femmes diplômées dans une proportion plus élevée que les hommes en lettres et sciences humaines; ils ne sont pas également discriminatoires, la nature du diplôme et la provenance romande semblant représenter les handicaps les plus nets. Dans des mesures de première urgence, l'attribution de **budgets de recherche post-graduée en langues, histoire, sociologie, sciences politiques, etc**, constituée de toute évidence une **priorité** et devrait toucher les universitaires romands qui ont un taux de chômage plus de deux fois plus élevé que les allemands. Les statistiques ne vont pas sans corroborer les plaintes émises de plus en plus récemment par ces personnes; notamment il y a quelques jours encore des chercheurs universitaires et non-universitaires** s'en prenaient aux sempiternels refus essuyés auprès du Fonds national de la recherche scientifique.

Le soutien à des **mesures nouvelles de financement** représente le plus sûr moyen de préserver la liberté de choix de la profession, d'éviter que ne s'asphyxient des travaux dans les domaines aussi utiles

observe maintenant la situation chez les apprentis, les statistiques montrent que la moitié des filles (ou presque) ne suivent pas les cours de formation, alors que les trois quarts des garçons font un apprentissage. On préfère envoyer ces "demoiselles" apprendre l'anglais ou l'allemand ou faire le ménage *en attendant*. Attendre quoi ? Le mariage bien sûr, tout le reste n'est qu'une préparation à la vie de famille, où les enfants et le mari devront être servis, blanchis, etc... Une carrière universitaire est aussi considérée comme une solution transitoire : vaut-il vraiment la peine de former des institutrices par exemple, elles finissent bien un jour par se marier ! Quant à savoir comment une femme peut combiner ses devoirs familiaux avec l'exercice d'une profession, il est "évident" que son métier passe au second plan. Sinon, vous êtes vite traitées d'homasses, de mauvaises mères ou de carriéristes... la honte !

Le dilemme existe certainement : réussir parallèlement une carrière universitaire, où nous devons nous soumettre aux

que peu générateurs de juteux bénéfices, de s'opposer à un accroissement du fossé économique entre régions en Suisse au détriment de la Romandie. Il incombe donc à tous les mouvements et organisations de jeunes de s'en persuader et de le demander.

Luc RECORDON

* "Chère médecine" de Rentchnik et Kocher, "La mal-formation médicale" des Médecins progressistes, dans le seul domaine (délicat) de la médecine.

** Conférence de presse, présidée le 28 mai 80 par le professeur Masnata de Lausanne, et réunissant également le Mouvement populaire des familles qui effectue des recherches sociales réputées tout à fait valables sur et pour les milieux populaires de notre région.

POURCENTAGE DES DIPLOMES UNIVERSITAIRES DE 78 AU CHOMAGE EN ÉTÉ 79

	%
Théologie	5,4
Ingénierie & Architecture	5,5
Droit	7,4
Economie	7,8
Médecine	9,3
Sciences exactes	13,7
Sciences humaines (sauf économie, sciences sociales et droit ! sans doute les "lettres")	20,7
Sciences sociales (pédagogie, psychologie, etc)	27,2
Divers (traduction/ interprétation, hautes études internationales, criminologie)	26,3

(Source :
enquête menée par l'OFIAMT, Office
fédéral des arts et métiers et du travail).

JOURNEE D'ACTION A BERNE

En février de cette année, un groupe de femmes de l'uni de Berne a organisé une série de débats sur la situation des femmes à l'université. Partant du point de vue que la proportion de "gentes dames" dans la hiérarchie universitaire est curieusement faible (environ 30 % d'étudiantes, à peine 10 % d'assistantes, 1 à 2 % de professeurs), elles décidèrent, en collaboration avec les deux femmes du comité de l'UNES de présenter une exposition dans le hall d'entrée de l'uni. Le matériel récolté montrait clairement que les femmes avaient de moins bonnes chances d'accéder aux hautes études, qu'elles doivent toujours surmonter de gros obstacles si elles cherchent un travail à responsabilité correspondant à leurs qualifications. Beaucoup de diplômées doivent se contenter d'une place de secrétaire ou quelque chose dans le goût. Qui rêve en effet, chez les chefs de personnels d'avoir une femme comme supérieure ? Cette exposition fut par ailleurs démontée et brûlée par le concierge juste après la journée d'action ! Il semble qu'aujourd'hui encore, c'est une provocation de dénoncer les discriminations dont sont victimes les femmes, à tel point qu'il faille détruire rapidement les panneaux péniblement réalisés...

Quatre thèmes furent discutés :

1) Profession/travail/famille :

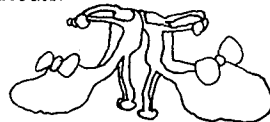
les difficultés que rencontre une femme désireuse de mener de front une activité professionnelle et de se consacrer à sa famille. La discussion porta sur les solutions possibles : communautés où la garde des enfants est partagée, "l'homme de ménage", les postes à mi-temps.

2) Expériences personnelles :

comment ressentons-nous l'uni, quelles sont nos réactions face au fait de n'être jamais véritablement prises au sérieux. Comparaison de notre vécu quotidien à l'uni.

3) Rapport de la Commission fédérale pour les questions féminines :

il en ressort que la discrimination est encore bien ancrée, mais les solutions proposées ont un relent de paternalisme douteux.



4) Mouvement des femmes et mouvement ouvrier :

il y eut un débat entre représentantes des deux mouvements. La question fut de savoir dans quelle mesure une coordination de ces deux groupes pouvait être possible et si un tel front commun était souhaitable. Plusieurs organisations préparèrent des documents de travail sur ce point.

Nous pouvons être pleinement satisfaites du succès de cette manifestation.

Marianne MULLER

UN BRAVO AU GOUVERNEMENT GENEVOIS

Il rappelle quelques principes chers à l'Unes dans le contexte de l'accord intercantonal sur le financement des universités. Contrairement à ce que fait Zurich, c'est-à-dire de prévoir dans une loi une pénalisation des étudiants de cantons non-universitaires et de l'étranger par la voie de taxes d'inscription monstres, le gouvernement genevois plaide pour l'abolition totale de ces taxes. Et de citer les pays du Nord, la RFA, le Danemark et la Grèce qui ne connaissent pas de taxes. Après avoir passé en revue tous nos voisins qui ne "discriminent" pas financièrement les étudiants étrangers, il met en évidence que les sanctions auxquelles les cantons universitaires sont légitimés à recourir contre un canton qui ne voudrait rien payer dans le cadre de l'Accord intercantonal ne devraient en aucun cas servir de prétexte à soutirer des sous aux étudiants étrangers.

Et pour finir, il reprend l'argumentation de l'UNES sur le système des contributions par tête de Valaisan, de Jurassien ou de Tessinois : il s'agit-là d'un principe de calcul devant permettre de fixer le montant de la contribution à payer par la caisse de l'Etat, et de rien d'autre.

Malheureusement, le texte de l'Accord, élaboré avant tout par le directeur de l'instruction publique de Zurich, M. Gilgen (si intime des milieux quelque peu progressistes alémaniques que Max Frisch a même refusé de recevoir un prix littéraire de ses mains) permet de demander à chaque étudiant personnellement une somme de 5'000 francs. Pour le reste, on vous renvoie à l'Unes-Press No 10 et on invite les Valaisans aux urnes le 22 juin. Pour éviter le pire, qu'ils y glissent un OUI au concordat intercantonal, jusqu'ici heureusement accepté par tous les cantons qui se sont prononcés.

Comité exécutif de l'UNES

BRUITS DE CAFET'

● NEUCHÂTEL : ON QUITTE LES PANTOUFLES

Petit à petit, les étudiants neuchâtelois se réorganisent. Leur journal, au titre évocateur "Le Cafignon", sorte de grosse pantoufle neuchâteloise, parti en février semble maintenant bien lancé. Leurs revendications les plus urgentes touchent les Lettres : abaissement (si non suppression) de la barrière du latin et suppression du B.E.S.I., sorte de diplôme d'enseignant "au rabais". Le premier de ces problèmes a donné lieu à un utile échange de documentation et d'expérience avec l'AGEF, association des étudiants fribourgeois, ceux-ci ayant connu il y a peu les mêmes discussions (voir Unes-Press No 10, de février 80); les E.E.R. sont d'ailleurs à disposition pour mettre en contact les organisations d'étudiants de Suisse romande qui désirent ainsi se coordonner ou obtenir des informations en provenance d'autres unis. Quant au second de ces problèmes, il met en lumière le risque de restreindre le champ professionnel des diplômés de lettres et en sciences humaines, par la mise en place d'une "voie rapide", apparemment peu satisfaisante quant à sa qualité, formant une sorte de demi-professeurs; les mouvements d'étudiants en demandent la suppression, tandis que l'Etat voudrait la maintenir, voire la renforcer.

● LAUSANNE : REANIMATION EN MEDECINE

Longtemps réduite à l'état de plante verte, l'Association des étudiants en médecine de Lausanne (AEML) est sortie il y a quelques mois, le 11 février 80, d'un coma de plus de trois ans. Outre la défense des intérêts de ses membres, souvent soumis à forte pression dans cette faculté, l'AEML appelle ses homologues à une collaboration et c'est là un signe intéressant, autant que rare, parmi les organisations de faculté à Lausanne. La mise en route d'une réflexion sur la

politique et l'éthique médicale marque aussi la volonté de dépasser le niveau des petits problèmes quotidiens (polycopiés, etc.), où l'AEML offrira cependant des services.



BREVES NOUVELLES

● BERNE : DU SAFARI PHOTO A LA GREVE GENERALE !

On vous avait commenté sur toute une page les événements de l'été 79 à l'uni de Berne. Il semble que l'été 80 sera plus instructif encore : on se souvient que grâce au zèle d'un ancien procureur de la Confédération, prof de Droit, Monsieur Walder, une délégation de 20 camarades avait été photographiée pendant un Go-in lors d'une séance de faculté. Dix d'entre eux ont reçu dernièrement une gentille invitation à payer fr. 250.- chacun pour "contrainte et empêchement d'une séance officielle". Ils ont fait recours et seront jugés les 9 et 10 juin prochains. En prévision d'une éventuelle condamnation, l'assemblée générale extraordinaire du mercredi 28 mai a décidé d'autoriser le comité de défense des accusé(e)s, le Komitee für straffreie Mitbestimmung, à préparer une grève générale pour le 19 juin, grève qui sera une fête si les juges lèvent l'accusation.

Au cours de la même AG, il fut décidé de lancer une initiative cantonale pour la révision totale de la loi bernoise sur l'université (la loi actuelle date de 1954), pour décentraliser les pouvoirs de décisions et garantir aux étudiants une participation paritaire à tous les niveaux. Les professeurs tremblent déjà pour leurs privilèges et les étudiants aiguisent les crayons pour recueillir 12'000 signatures. Nous leur souhaitons bonne chance !

LIBRE OPINION

Nous espérons que nos lecteurs n'ont pas manqué l'information des quotidiens il y a quelques semaines sur la condamnation d'un étudiant à l'Université de Fribourg, dont l'incarcération en préventive dans des conditions "discutables" avait suscité l'émoi il y a quelque temps. Nous avons publié ici en libre opinion un article où il exposait ses raisons d'agir. Aujourd'hui jugé, il a eu droit à un procès qui n'a pas non plus laissé tout le monde insensible.

PROCES APOLITIQUE, PROCES FANTOCHE

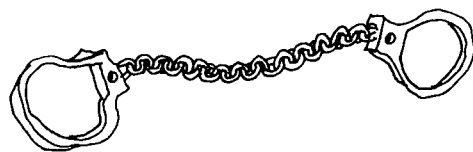
Les lecteurs de l'Unes-Pressé connaissent un rédacteur de Spectrum, journal des étudiants de l'uni de Fribourg. Il avait causé quelques dégâts matériels à l'Imef-bank de Fribourg par une dose d'explosif. Il avait bien précisé que le but de l'action était plutôt de causer un tort moral aux geôliers espagnols qui étaient en train de torturer son ami Andres Mira dans les taules post-franquistes.

Bilan : 3 ans de prison en Suisse et dix ans d'expulsion de ce même pays — et

une démonstration de l'irrationalité de nos juges et procureurs. La répartition des rôles entre ces deux n'a pas joué, ils étaient trop emprisonnés dans leur souci d'ordre et de morale. Le procureur Joseph Piller a fait dresser de consternation les rares cheveux de notre vice-recteur et théologien Trémel. En effet, la conception de la morale — et de la politique — qu'a le procureur date de quelques siècles. Il raisonnait en termes d'échelle de valeurs divisée en partie supérieure et en partie inférieure. Dans cette ultime il rangeait l'engagement en faveur des droits de l'homme torturé...

Pour ce qui est de l'ordre et de son maintien, il ne faut, selon ce même Piller, surtout pas tenir compte du caractère d'un homme. L'acte définit entièrement l'accusé. L'usage d'explosifs, même si on y recourt pour la première fois et dans une situation de désespoir créée par le silence de l'opinion publique à propos de tortures concrètes, et après de multiples tentatives mieux vues par la loi. Il disait donc, que l'usage de l'explosif était dangereux et crapuleux par nature. Pourquoi alors poser à l'accusé des questions sur ses convictions politiques et l'interroger pendant cinq heures ?

Les tribunaux sont devenus de simples appareils de répression voulant accumuler le plus d'informations sur les hommes et les femmes qui dérangent l'ordre établi. Preuve en est encore le travail de photographie systématique de tous les gens qui ont assisté au procès : une centaine d'étudiants qui avaient déjà assisté au grand débat à l'Aula de l'Uni sur les conditions de détentions et l'isolation des prévenus.

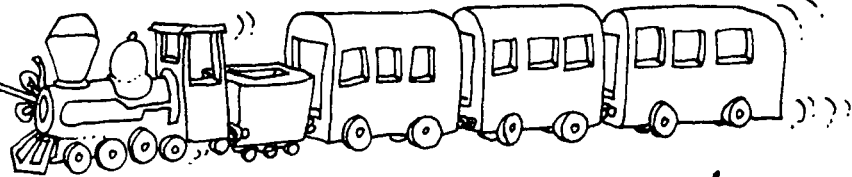


Un "flic-photographe" s'était caché derrière une porte de la banque de l'Etat de Fribourg avoisinant le Tribunal. L'AGEF, l'association générale des étudiants, a réagi et réagira encore contre ce procédé, en attendant la réponse du gouvernement aux questions posées par deux députés socialistes au Grand Conseil sur la justification de telles mesures répressives. Affaire non classée.


Stéphane ANDEREGGEN



Eurotrain jusqu'à 26 ans
280 destinations 23 pays
jusqu'à 50% meilleur marché



SSR à Fribourg Lausanne Genève
et Neuchâtel

Voyages  **SSR-Reisen**